



An aerial photograph of a sandy beach, densely covered with numerous footprints of various sizes and shapes, suggesting a large group of people walking along the shore. The sand is a light tan color, and the footprints are darker, creating a textured pattern across the entire scene.

# TRACES

Les traces sont tour à tour les vestiges du passé, les signes du présent ou les jalons du futur. Pour nous, il s'agit de tout cela à la fois. En inscrivant le rapport annuel 2018 dans cet esprit, nous vous invitons à remonter le fil de l'histoire de l'AMS.

## Chiffres clés en bref

	2018	2017	2016
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF 38 930 920	36 237 790	35 399 066
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF 25 778 555	23 921 639	23 716 400
Provisions techniques	CHF 152 993 697	153 930 565	148 422 195
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	% 19,5	18,7	17,1
Loss Ratio (taux de sinistres)	% 66,5	72,1	69,5
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 86,0	90,8	86,6
Performance des titres (selon la valeur du marché)	% -1,6	3,1	1,0
Rendement immobilier net (ROI)	% 6,0	6,0	5,9
Rendement consolidé (titres/biens immobiliers)	% 0,2	3,8	2,2
Ristournes aux membres	CHF <sup>1)</sup> 2 500 000	3 000 000	3 650 000
Fonds propres	CHF <sup>1)</sup> 12 228 832	12 220 115	12 210 053

<sup>1)</sup> Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

## Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2018	2017	2016
Produit net de l'assurance accidents	4 900	3 685	5 474
Produit net de l'assurance choses	1 877	1 241	1 931
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	1 360	701	-360
<b>Produit total des activités d'assurance</b>	<b>8 137</b>	<b>5 627</b>	<b>7 045</b>
Produit/charges des activités d'agences/de courtage	-405	1 070	1 122
Total des autres produits	823	8 312	5 629
<b>Produit total</b>	<b>8 555</b>	<b>15 009</b>	<b>13 796</b>
Total des autres charges	-6 046	-11 999	-10 139
<b>Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>2 509</b>	<b>3 010</b>	<b>3 657</b>
Ristournes aux membres	-2 500	-3 000	-3 650
<b>Résultat porté au bilan</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>7</b>

## Sommaire

4	Préambules	3
10	Organes dirigeants et organisation	
11	Description du concept graphique	
18	Gestion du risque	
19	Ristournes	
20	Situation financière	
22	Proposition à l'assemblée générale et remarques finales	
23	Compte de résultat d'exploitation	
30	Bilan	
32	Compte de résultat	
33	Compte des flux de trésorerie	
34	Annexe	
46	Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan	
47	Rapport de l'organe de révision	

# Sur la bonne voie

Depuis 1902, l'Assurance des métiers Suisse (AMS) s'inscrit dans une démarche de solidarité coopérative et se démarque par un engagement fort au service de nos clients. Toutefois, nous sommes conscients que, si les «sentiers battus» sont les plus sûrs, ils sont aussi les plus fréquentés. Pour s'engager sur de nouveaux chemins, il faut impérativement aller de l'avant et se fixer de nouveaux horizons en faisant preuve de courage. C'est précisément ce fil directeur qui nous a guidés tout au long de l'exercice 2018 et nous a servi de boussole pour définir nos visions d'avenir.

4

## Des passerelles vers une ère nouvelle

L'exercice 2018 est une année charnière entre une étape fructueuse et l'ouverture d'un nouveau chapitre. Heinz Grieder a rejoint l'AMS en 1997 en tant que responsable Vente et Marketing et a repris la direction opérationnelle en sa qualité de directeur au printemps 2017. En tandem avec son successeur Daniel Stettler, il a fait preuve d'une grande habileté dans la prise de décisions opérationnelles stratégiques du conseil d'administration et a montré une grande clairvoyance dans le passage de relai, fin 2018.

Après 15 années de travail à l'AMS, Emil Zeller, responsable Assurances, a également pris sa retraite à la fin de l'année 2018. Les membres du conseil d'administration remercient Heinz Grieder et Emil Zeller pour leurs nombreuses années de bons et loyaux services au sein de notre coopérative. Nous leur souhaitons un franc succès dans leur vie privée et professionnelle.

Daniel Stettler a repris les rênes le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le nom de sa nouvelle fonction à lui seul atteste qu'une nouvelle ère est en train de s'ouvrir: CEO au lieu de directeur. En 2015, il a été engagé en tant que responsable Partenaires de distribution/Associations/Prévention et a suivi une formation continue d'expert en sécurité du travail. Depuis 2017, il officie en tant que responsable Industrie/Courtiers, responsable Services et membre de la direction. Le conseil d'administration a par ailleurs promu Marcel Maier, responsable Vente, comme membre de la direction. L'encadrement a également été étoffé par la nomination d'un responsable Underwriting (Souscription) et d'une responsable Risk Management et Compliance (Gestion des risques et conformité). Le conseil d'administration peut se réjouir d'une collaboration fructueuse avec Daniel Stettler et son équipe nouvellement formée.

## Un exercice 2018 positif

L'exercice 2018 a été couronné de succès et nous pouvons nous enorgueillir d'un résultat d'ensemble réjouissant. Grâce à l'activité de prospection intense de notre service externe et à une collaboration de confiance avec nos partenaires de distribution et les associations partenaires, l'exercice sous revue accuse à nouveau une hausse des recettes de primes. Malheureusement, les paiements au titre des sinistres ont été plus élevés que sur l'exercice précédent. Dans les comptes globaux, ils représentent un facteur parmi les plus volatils, sur lequel nous n'avons guère d'influence. Ce n'est pas par hasard que, pendant l'année sous revue, nous avons

réitéré nos investissements dans diverses activités de prévention. Nous réaffirmons ainsi notre politique d'investissement prudente sans risques excessifs.

Malgré les pertes sur titres, nous pouvons nous enorgueillir d'une année d'assurance couronnée de succès. Le résultat positif permet des remboursements à hauteur de CHF 2,5 millions, lesquels sont reversés aux coopératrices et coopérateurs. Le bilan annuel 2018 est décrit en détail dans les états financiers, à partir de la page 20.

## Zoom sur le système central et la numérisation

En 2018, nous avons poursuivi nos efforts d'évaluation, de planification et de perfectionnement du nouveau système central. En 2019, nous allons poursuivre la numérisation en cours de l'AMS. Afin d'apporter des réponses toujours plus rapides et mieux adaptées aux attentes de nos clients, nous investissons considérablement dans l'optimisation de nos processus. Nous renforçons la standardisation et l'automatisation des processus par le biais d'outils numériques et utilisons nos ressources financières et humaines de manière encore plus ciblée. L'efficacité de cette démarche profite en fin de compte à nos clients et partenaires.

## Merci

Une fois de plus, les résultats réjouissants de l'exercice 2018 et la satisfaction élevée et constante de nos clients sont à mettre au crédit du remarquable esprit d'engagement de notre équipe. Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier l'ensemble de nos collaborateurs, de nos partenaires commerciaux et de nos associations partenaires pour leur engagement en faveur de produits et de services d'assurance de première classe. Personnellement, je suis convaincu que, tous ensemble, nous sommes sur la bonne voie.



Ueli Gerber  
Président du conseil d'administration

# CLAIR VOYANCE



Conseil d'administration (de g. à d.): Ueli Gerber, président du conseil d'administration; Bruno de Gennaro; Martin Schwander; Yves Gyr; Markus Zimmermann; Rolf Büttiker; Walti Reif, vice-président.

# En bonne voie sur de nouveaux chemins

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Daniel Stettler a pris la succession de Heinz Grieder à la direction. Le directeur sortant et le nouveau CEO échangent au sujet des ristournes, de l'orientation clientèle, de la question des successions et du transfert de connaissances. Ensemble, ils passent en revue l'exercice 2018 et anticipent l'avenir.

## 6 Dans notre rapport annuel de cette année, nous nous attardons sur le thème des traces et des empreintes du temps. Quels sont les atouts qui permettent à l'AMS de tracer la voie pour mieux se retrouver dans la jungle de l'assurance?

*Heinz Grieder:* Nous sommes et nous restons une coopérative. En tant que telle, nous restituons les gains réalisés à nos clients sous la forme de ristournes.

*Daniel Stettler:* En tant qu'assureur des employeurs établi depuis de longues années, nous connaissons les besoins et les attentes de nos clients des secteurs de l'artisanat et de l'industrie. Forts de notre format à taille humaine et de la souplesse de nos structures, nous sommes par ailleurs très réactifs dans l'élaboration de solutions adaptées. Enfin, nous offrons à nos clients un accompagnement individuel adossé à des services de grande qualité déclinés dans toutes les langues du pays.

### Qu'est-ce qui nous distingue de nos concurrents?

*Daniel Stettler:* Notre taille est suffisamment grande pour que nous disposions des compétences et de l'expérience requises dans le secteur de l'assurance. Et elle est suffisamment petite pour que nous puissions agir avec souplesse et efficacité. De plus, nous avons une connaissance fine de la branche de nos clients, nous pensons et agissons en tant que prestataires de services, nous entretenons avec nos clients des relations inscrites dans la durée et nous leur offrons un conseil personnalisé au niveau de tous nos départements.

*Heinz Grieder:* Je ne peux être que d'accord avec cela. Nous garantissons aux branches que nous servons notre sens de l'empathie et de l'engagement.

### Comment s'opèrent les ristournes? Pourquoi l'AMS verse-t-elle des ristournes?

*Heinz Grieder:* Dans un premier temps, nous devons satisfaire à un grand nombre d'exigences rigoureuses édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers et constituer la totalité des provisions techniques nécessaires. Une fois ces dispositions prises, nous reversons l'excédent à nos preneurs d'assurances. On parle alors de ristournes annuelles.

*Daniel Stettler:* Nos produits et notre philosophie d'entreprise reposent sur le principe des ristournes. Nos preneurs d'assurances sont en même temps coopérateurs, c'est-à-dire copropriétaires. À ce titre, il leur revient de bénéficier d'une marche positive des affaires et d'une évolution favorable des sinistres. Malheureusement,

on oublie souvent de prendre en compte ces ristournes dans les comparatifs de primes.

### Quel regard portez-vous sur l'exercice 2018?

*Heinz Grieder:* En ce qui concerne le résultat actuariel, l'exercice 2018 peut être qualifié de positif. Les bonnes nouvelles viennent de la croissance des primes, du résultat actuariel et des revenus immobiliers. Certes, les revenus de titres sont décevants – mais cela fait aussi partie de la marche d'une entreprise. L'érosion des marchés boursiers a freiné la performance de notre résultat annuel.

*Daniel Stettler:* Oui, l'exercice 2018 fut une année à succès. Nous avons été confrontés à un certain nombre de défis, tels que des fermetures dues à l'absence de successions, des rachats par de gros groupes solides financièrement ou la pression continue sur les prix sur le marché des assurances. Nous avons relevé ces défis avec brio. Or la tâche était loin d'être simple.

### Comment s'est déroulé le passage de relai entre le directeur et le CEO?

*Heinz Grieder:* Daniel Stettler et moi avons défini très tôt les modalités de ce passage de relai. Notre dénominateur commun a toujours été l'orientation client.

*Daniel Stettler:* Le passage de relai a commencé dès 2017. Il avait été prévu depuis longtemps et, de mon point de vue, tout s'est déroulé de manière optimale et sans accroc. Heinz Grieder m'a transmis son expérience et je lui en suis très reconnaissant. Nous avons su gérer le passage de relai de la direction sans grande perte de savoir-faire et sans que cela nuise aux relations avec nos clients.

### Quels sont vos plus grands défis à court terme?

*Heinz Grieder:* À mes yeux, la mise en œuvre des exigences liées à la numérisation au sein d'une PME comme l'AMS est une tâche ardue.

*Daniel Stettler:* Selon moi, les plus grands défis auxquels nous devons faire face sont les exigences réglementaires actuelles et nouvelles, la réorientation de nos processus pour qu'ils soient en phase avec le monde numérique et la pression sur les prix sur le marché suisse des assurances. Tous les acteurs du secteur de l'assurance sont confrontés à ces défis. En tant que PME, nos ressources sont cependant plus restreintes que, par exemple, celles d'un grand groupe.

# ALLER DE L'AVANT



Direction (de g. à d.): Heiner Huber; Daniel Stettler, CEO (dès 2019); Emil Zeller (jusqu'en 2018); Bernard Hofstetter; Heinz Grieder, directeur (jusqu'en 2018).

8 **Quelles sont vos priorités en matière de gestion opérationnelle pour 2019?**

*Daniel Stettler:* Aujourd'hui comme hier, nos clients sont au cœur de nos préoccupations. Nos autres axes prioritaires sont à mes yeux le maintien d'une qualité de service à un niveau élevé, des tarifs compétitifs ainsi que des collaboratrices et collaborateurs motivés, bien formés et loyaux.

**Quels sont les domaines que l'AMS souhaite et se doit d'améliorer?**

*Daniel Stettler:* Nous devons nous améliorer dans tous les domaines, et c'est ce que nous allons faire. Nous continuerons à agir de notre mieux pour répondre de manière optimale aux besoins des clients, notamment en les modélisant, et pour soigner notre image de partenaire d'assurance attractif.

**Qu'est-ce qui ne va pas changer?**

*Daniel Stettler:* Notre structure juridique coopérative va rester telle quelle. Nous souhaitons par ailleurs maintenir nos effectifs au niveau actuel et, par conséquent, conserver plus ou moins la taille de notre entreprise.

**Monsieur Stettler, que souhaitez-vous au directeur sortant?**

*Daniel Stettler:* Je souhaite à Heinz Grieder une retraite bien méritée pleine de beaux moments. Après tant d'années en activité, il n'est certainement pas facile pour lui de prendre sa retraite. Je suis toutefois convaincu que Heinz franchira cette étape avec la même réussite que celle qui a jalonné sa carrière et ses innombrables succès professionnels.

**Monsieur Grieder, que souhaitez-vous au nouveau CEO?**

*Heinz Grieder:* Qu'il soit disponible pour l'AMS, qu'il croie en son équipe et qu'il soit en mesure d'affecter les ressources aux objectifs ambitieux de l'entreprise avec sagacité. En tant qu'ancien athlète de haut niveau, il y parviendra assurément. Et je lui souhaite de rester fidèle à lui-même.

**Quels hashtags utiliseriez-vous pour décrire l'avenir?**

*Daniel Stettler:* #éphémère #petitmaiscostaud #oneteam #onvayarriver

*Heinz Grieder:* #leclientestroi #mieuxvautprevenirqueguerir #nepasoublierlesristournes

**Merci pour cet entretien Heinz Grieder et Daniel Stettler.**

# AVE NIR



Conseil d'administration (de g. à d.): Ueli Gerber, président du conseil d'administration; Walti Reif, vice-président; Bruno de Gennaro; Markus Zimmermann; Yves Gyr; Rolf Büttiker; Martin Schwander.  
Direction (de g. à d.): Heinz Grieder, directeur (jusqu'en 2018); Daniel Stettler, CEO (dès 2019); Emil Zeller (jusqu'en 2018); Heiner Huber; Bernard Hofstetter.

# Entre des mains expertes

La coopérative d'assurances connue sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers a vu le jour en 1902. Dans le cadre de son activité quotidienne, la coopérative utilise la marque Assurance des métiers Suisse (AMS).

10

## **Structure du capital et de la coopérative**

L'AMS est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AMS est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AMS.

## **Gouvernance d'entreprise**

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2018.

## **Conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AMS. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 5 mai 2010, consultable sur [www.assurancedesmetiers.ch](http://www.assurancedesmetiers.ch)) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et deux ateliers de stratégie au cours de l'année sous revue. Le directeur et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

## **Direction**

Le règlement d'organisation de l'AMS prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le directeur. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du directeur et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes/Services, Assurances, Sinistres et Finances.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

## **Rémunération des organes dirigeants**

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

## **Organe de révision et actuaire**

L'organe de révision d'Assurance des métiers Suisse est Ernst & Young AG, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young AG exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AMS est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Hans-Jürgen Wolter, c-alm AG, Saint-Gall.

## Sur les traces du temps

Les traces du temps traversent le passé, le présent et l'avenir. Le temps laisse son empreinte chez les hommes et les femmes, dans la nature et dans presque toutes les réalisations de la civilisation. Le concept visuel de ce rapport annuel 2018 nous invite à retracer ces signes du temps. Nous y révélons non seulement les traces laissées par l'Assurance des métiers Suisse, mais aussi les nouveaux chemins qu'elle n'a cessé d'emprunter – hier comme aujourd'hui et après-demain.

# Expérience

L'expérience, c'est la différence entre hier et aujourd'hui. C'est pourquoi depuis 1902 nous sommes à vos côtés et vous faisons profiter de nos connaissances éprouvées des métiers, de notre fiabilité constante et de nos compétences techniques hors pair.



Le besoin de sécurité est aussi vieux que l'humanité elle-même – et telle est l'idée originelle de notre entreprise. C'est pourquoi nous poursuivons sans relâche le développement de nos produits et que nous sommes engagés dans la prévention.



# Temps

Quand nous investissons du temps dans quelque chose, c'est bien parce que nous attendons quelque chose en retour. Au fil de 116 années, le temps nous a donné de l'expérience. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à prendre du temps pour vous.

# Une valeur sûre

18

## **Politique et stratégie de gestion des risques**

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

## **Gouvernance et responsabilités**

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

## **Gestion quantitative et qualitative des risques**

La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

## **Rapports**

La gestion des risques et de la conformité de l'AMS fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

## Ristournes

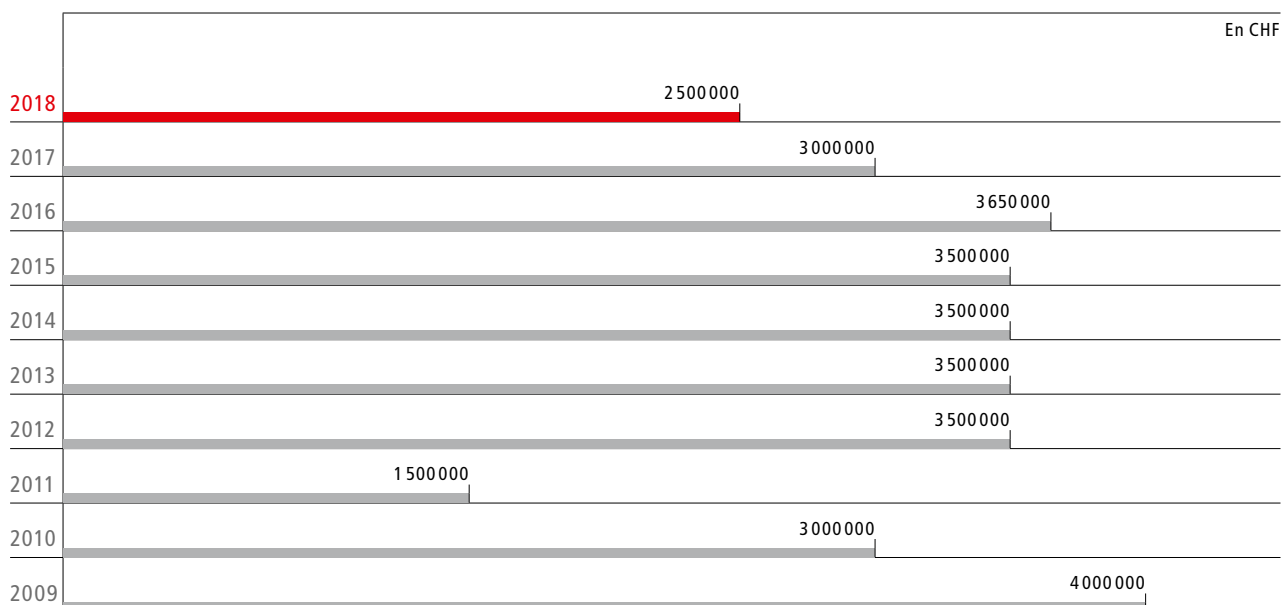
# À chacun sa part de succès

En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche de nos affaires et ce, par le biais des ristournes. Celles-ci vous parviennent directement sous forme de paiements directs, en fonction du nombre de polices, du volume des primes et des charges pour sinistres. Au cours des dernières années, environ 3,2 millions de francs par an en moyenne ont été reversés à nos membres. Cela correspond à une proportion respectable de notre volume de primes.

C'est le résultat de l'exercice 2018 qui sert de base de calcul pour le montant total de la ristourne. Selon la devise «Chaque sinistre compte», les remboursements dépendent du résultat de vos contrats d'assurance (primes, déduction faite des paiements pour sinistres). En d'autres termes: plus vous maintenez votre taux de sinistralité à un faible niveau au travers de mesures préventives appropriées, meilleurs sont nos profits annuels communs – et donc les ristournes à votre profit.

19

## Ristournes versées depuis 2009



# Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat (page 23)

## 20 Assurances accidents

Conformément au compte de résultat, le secteur d'activité Assurances accidents a réalisé un produit net de CHF 4 900 000 (2017: CHF 3 685 000).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes encaissées ont enregistré une hausse globale sensible de 6,3%, soit CHF 1 339 000. Les paiements bruts au titre des sinistres, à CHF 1 168 000, accusent une hausse de 7,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est due à la diminution des recettes d'actions récursoires. La charge des sinistres en compte propre a ainsi augmenté de 1,2 point pour s'établir à 91,5%. En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le résultat technique cumulé s'élève à CHF 1 396 000 (2017: CHF 1 567 000). Le total des affectations nécessaires aux provisions techniques s'établit à CHF 161 000 (2017: CHF 986 000). Au vu des bases de calcul qui entreront en vigueur au cours des deux prochaines années (baisse du taux d'intérêt technique sur les capitaux de couverture des rentes), les affectations comportent un nouvel abondement des provisions pour fluctuations LAA à hauteur de CHF 3 120 000 supplémentaires. L'excédent de l'activité LAA s'établit à CHF 1 235 000 (2017: CHF 581 000).

Les recettes de primes nettes dans l'assurance accidents de droit privé accusent globalement une baisse de 0,7% (CHF 35 000) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres ont baissé de 7,3%, à savoir de CHF 165 000. Le nombre de personnes assurées dans l'assurance accidents individuelle a une fois de plus sensiblement baissé. Les primes encaissées ont diminué en conséquence, à savoir de CHF 209 000. Des paiements pour sinistres inférieurs (moins CHF 235 000) et la dissolution des provisions à hauteur de CHF 437 000 (2017: CHF 216 000) sont à l'origine d'une nette hausse du bénéfice pour ce produit par rapport à l'exercice précédent, à savoir de CHF 796 000 (2017: CHF 501 000). Dans l'assurance complémentaire LAA, nous avons enregistré CHF 174 000 de primes en plus. Les versements au titre des sinistres ont augmenté de CHF 69 000. Après la dissolution de provisions à hauteur de CHF 433 000 (2017: CHF 223 000), l'excédent cumulé s'élève à plus de CHF 1 854 000 (2017: CHF 1 581 000), un résultat réjouissant. Dans l'assurance accidents privée, les charges de sinistres en compte propre sont en baisse, à 42,9% (2017: 46,0%). En tenant compte de la dissolution de provisions techniques – CHF 870 000 (2017: CHF 440 000) –, l'excédent s'élève à CHF 2 650 000 (2017: CHF 2 082 000).

## Assurances choses

Selon le compte de résultat, les assurances choses ont réalisé un produit net de CHF 1 877 000 (2017: CHF 1 241 000).

Dans l'assurance choses, nous avons enregistré une baisse des primes encaissées en compte propre de CHF 14 000, soit un recul de 0,5% (2017: hausse de 0,7%); dans l'assurance épidémie, les recettes ont diminué de CHF 8 000 – la baisse brute cumulée des primes a ainsi atteint CHF 22 000. Si l'on tient compte des prestations de réassurance de l'exercice 2017 (CHF 279 000/gros incendie de 2015), les paiements pour sinistres en compte propre ont augmenté de CHF 74 000. La charge pour sinistres, en hausse, s'établit à 42,1% (2017: 39,7%). Le résultat technique s'élève à CHF 872 000 (2017: CHF 936 000). À la suite de la dissolution des provisions nécessaires à hauteur de CHF 311 000 (2017: formation CHF 394 000), l'excédent de l'activité assurances choses a reculé de CHF 641 000 pour s'établir à CHF 1 183 000.

## Assurance indemnités journalières de maladie

Selon le compte de résultat, nous avons enregistré au cours de l'exercice écoulé un produit net de CHF 1 360 000 (2017: CHF 701 000) sur l'assurance indemnités journalières de maladie.

Les recettes de primes brutes ont à nouveau enregistré une hausse remarquable de 22,2%, soit de CHF 1 412 000. Le total des versements au titre des sinistres a atteint CHF 5 985 000, ce qui correspond à une augmentation de 15,0%. La charge pour sinistres en compte propre est en recul, à 77,0% (2017: 81,8%). En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le produit accuse un résultat technique positif de CHF 230 000 (2017: négatif CHF 118 000). Après affectation aux provisions techniques nécessaires d'un montant de CHF 426 000 (2017: CHF 454 000), la perte s'élève à CHF 195 000 (2017: perte CHF 572 000).

## Produit de l'activité d'assurance

Selon le compte de résultat, le total des primes en compte propre s'élève à CHF 33 455 000 (2017: CHF 31 015 000), ce qui correspond à une hausse de 7,9%. Les paiements pour sinistres en compte propre accusent une hausse de 7,8%, soit de CHF 1 856 000, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 25 778 000. En tenant compte de la dissolution des provisions techniques nécessaires à hauteur de CHF 594 000 (2017: formation CHF 1 395 000), l'activité assurance enregistre un produit total de CHF 8 137 000 (2017: CHF 5 627 000), un résultat réjouissant.

### Activités des agences/courtage

Les dépenses des activités des agences/courtage s'élèvent à CHF 405 000 (2017: recettes CHF 1 070 000). Au cours de l'exercice sous revue, les recettes des services de courtage ont été injectées dans la nouvelle filiale MD Broker AG. Les recettes des produits de Allianz et Helsana ont baissé de CHF 147 000, à CHF 413 000. Les commissions versées aux courtiers externes s'élèvent à CHF 867 000 (2017: CHF 206 000).

### Autres produits

En ce qui concerne les titres, à la suite d'indices boursiers clairement négatifs, nous avons réalisé une performance négative de -1,6% (2017: +3,1%) sur les valeurs de marché. Conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi, les obligations sont inscrites au bilan, ce qui signifie que la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) doit être répartie à montants égaux en amortissements ou en valorisations sur la durée de validité résiduelle à la date du bilan; les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. La perte cumulée sur les titres atteint CHF 1 831 000 (2017: gain de CHF 5 707 000). Les réserves de fluctuation de valeur n'ont pas été modifiées. En tenant compte des charges de financement et des amortissements, le produit immobilier atteint CHF 2 494 000 (2017: CHF 2 477 000). Les charges de financement comprennent notamment la rente du droit de superficie en application du contrat de droit de superficie avec l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Les biens immobiliers de rapport ont réalisé un rendement net réjouissant de 6,0% – avec un taux de location remarquable dépassant 99,1% (2017: 98,5%). Les «autres produits» s'élèvent ainsi à CHF 823 000 (2017: CHF 8312 000).

### Produit total

Le niveau très réjouissant des produits de l'activité d'assurance est à mettre en regard des pertes sur titres et du résultat négatif des activités des agences/courtage. L'Assurance des métiers Suisse a réalisé un produit net de CHF 8 555 000 (2017: CHF 15 009 000).

### Autres charges

Par rapport à la période précédente, les charges de bouclage et administratives ont baissé de 10,1%, soit de CHF 1 111 000, pour s'établir à CHF 9 901 000. Ce net recul est dû essentiellement à la nouvelle filiale MD Broker AG et à la disparition conséquente des frais de «Services de courtage». Les amortissements techniques sur les investissements ont pesé sur les charges administratives à hauteur de CHF 1 083 000 (2017: CHF 959 000). Les charges de personnel se sont élevées à CHF 6 588 000 (2017: CHF 7 578 000). À la suite d'une augmentation des charges nettes pour la gestion de l'assurance de CHF 675 000, le taux de charges administratives

de l'activité d'assurance a augmenté, malgré la hausse des primes nettes de 0,8 point à un niveau toujours excellent de 19,5%.

En raison du calcul mathématique, des provisions pour sinistres à régler (ULAE) ont pu être constituées pour un montant de CHF 115 000. Au total, les «autres charges» s'élèvent à CHF 6 046 000 (2017: CHF 11 999 000).

### Excédent

L'excédent avant bouclage s'élève à CHF 2 509 000 (2017: CHF 3 010 000). Le résultat réjouissant de l'activité centrale et les rendements modestes des placements ont conduit le conseil d'administration à autoriser le versement de ristournes aux membres pour un montant de CHF 2 500 000. Le bénéfice porté au bilan s'élève ainsi à CHF 9 000 (2017: CHF 10 000).

### Commentaires sur le bilan

Principalement en raison de la décline de la valeur des titres conditionnée par le marché, le total du bilan accuse un repli de 0,8% au cours de l'exercice sous revue, pour s'établir à CHF 204 288 000 (pages 30 et 31). Avec des fonds propres de CHF 12 229 000, le taux d'autofinancement s'élève à 6,0%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent CHF 152 994 000 (2017: CHF 153 931 000).

Le Test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2018 atteste que l'Assurance des métiers Suisse jouit toujours d'une bonne substance financière; dans l'exercice considéré, son taux de couverture était de 212,5% (2017: 134,9%). Cette nette hausse s'explique principalement par les nouvelles directives FINMA applicables aux scénarios du SST. D'une manière générale, aucune agrégation de scénario n'est désormais requise pour les utilisateurs du modèle standard. En raison – et uniquement en raison – de l'exposition élevée du portefeuille immobilier de l'Assurance des métiers Suisse (le taux immobilier pour l'exercice sous revue représente 31,2% avec des investissements en placements directs uniquement), un scénario «Concentration immobilière» doit être agrégé.

L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites.

## Proposition à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 117<sup>e</sup> assemblée générale du 15 mai 2019 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 10 187.75 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 23) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 1 470.20 et du bénéfice de l'exercice 2018 de CHF 8 717.55:

Affectation aux réserves libres	CHF	0.00
Report à compte nouveau	CHF	10 187.75

22

## Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction  
Heinz Grieder, directeur

Au nom du conseil  
Ueli Gerber, président  
Walti Reif, vice-président

# Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2018	2017	2016	2015
<b>1. Assurances accidents</b>				
Primes nettes encaissées	22 836	21 813	22 108	21 991
Produit total net des primes	22 836	21 813	22 108	21 991
Paielements nets pour sinistres	18 518	17 515	17 149	19 391
Diverses charges de l'assurance accidents	127	66	67	90
Constitution/(-)Dissolution de provisions	- 709	547	- 582	- 724
Total net des charges pour sinistres	17 936	18 128	16 634	18 757
<b>Produit net des assurances accidents</b>	<b>4 900</b>	<b>3 685</b>	<b>5 474</b>	<b>3 234</b>
<b>2. Assurances choses</b>				
Primes nettes encaissées	2 842	2 837	2 825	2 800
Produit total net des primes	2 842	2 837	2 825	2 800
Paielements nets pour sinistres	1 275	1 201	1 470	1 160
Diverses charges de l'assurance choses	1	1	1	0
Constitution/(-)Dissolution de provisions	- 311	394	- 577	752
Total net des charges pour sinistres	965	1 596	894	1 912
<b>Produit net des assurances choses</b>	<b>1 877</b>	<b>1 241</b>	<b>1 931</b>	<b>888</b>
<b>3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie</b>				
Primes nettes encaissées	7 777	6 365	5 524	4 882
Produit total net des primes	7 777	6 365	5 524	4 882
Paielements nets pour sinistres	5 985	5 206	5 097	4 516
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	6	4	4	1
Constitution/(-)Dissolution de provisions	426	454	783	51
Total net des charges pour sinistres	6 417	5 664	5 884	4 568
<b>Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>1 360</b>	<b>701</b>	<b>- 360</b>	<b>314</b>
<b>4. Produit total des activités d'assurance</b>	<b>8 137</b>	<b>5 627</b>	<b>7 045</b>	<b>4 436</b>
<b>5. Produit/charges des activités d'agences/de courtage</b>	<b>- 405</b>	<b>1 070</b>	<b>1 122</b>	<b>1 187</b>
<b>6. Autres produits</b>				
Produit net des titres	- 1 831	5 707	2 995	2 490
Immobilier net	2 494	2 477	2 483	2 212
Réserve pour fluctuation des titres	0	0	0	0
Vente d'actifs immobilisés	7	0	0	87
Autres intérêts, divers	153	128	151	141
Provisions pour pertes sur créances	0	0	0	0
<b>Total des autres produits</b>	<b>823</b>	<b>8 312</b>	<b>5 629</b>	<b>4 930</b>
<b>7. Produit total</b>	<b>8 555</b>	<b>15 009</b>	<b>13 796</b>	<b>10 553</b>
<b>8. Autres charges</b>				
Frais de conclusion et charges administratives	9 901	11 012	10 293	10 057
Impôts directs	172	163	2 794	21
./. Majoration des frais administratifs LAA	- 3 912	- 3 674	- 3 425	- 3 400
Provisions pour fluctuations LAA	0	4 090	0	0
Amortissements sur actifs immobilisés	0	0	0	31
Divers fonds/ULAE/OLAA 11	- 115	408	477	337
<b>Total des autres charges</b>	<b>6 046</b>	<b>11 999</b>	<b>10 139</b>	<b>7 046</b>
<b>9. Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>2 509</b>	<b>3 010</b>	<b>3 657</b>	<b>3 507</b>
<b>10. Ristournes aux membres</b>	<b>- 2 500</b>	<b>- 3 000</b>	<b>- 3 650</b>	<b>- 3 500</b>
<b>11. Résultat porté au bilan</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

A close-up photograph of a person's torso and arms. They are wearing a white, button-down shirt that is slightly open at the collar. Their hands are clasped together in front of their chest. The person has a large, detailed tattoo on their right arm, featuring intricate scrollwork and floral patterns. The background is dark, making the white shirt and the tattoo stand out. On the right side of the image, there is a vertical green bar. The word 'PERSONNALITÉ' is written in large, bold, green capital letters across the middle of the image, partially overlapping the person's arm and the green bar.

# PERSONNALITÉ

Les améliorations sont initiées par des personnalités, et non par des règles ou des principes. C'est pourquoi nos collaboratrices et collaborateurs motivés donnent jour après jour le meilleur d'eux-mêmes pour vous.



# INFORMATION

L'information, c'est comme l'énergie: elle doit être rapide, changeante et précieuse. C'est pourquoi, dans le domaine de l'assurance, nous vous livrons des informations fiables et à jour – pour que vous soyez toujours en phase avec l'actualité.



Les jeunes loups d'aujourd'hui sont les vieux renards de demain. C'est pourquoi nous aidons la jeune génération et mettons à disposition des jeunes entrepreneurs le fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs ou notre bonus de bienvenue.



# Bilan au 31 décembre 2018 *Passif*

En CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
<b>Provisions techniques</b>			
Reports de primes		1 989 104.85	
Assurance accidents privée		2 383 050.00	
Assurance choses		849 000.00	
Assurance épidémie		171 600.00	
Assurance indemnités journalières en cas de maladie		5 093 538.00	
Provisions pour fluctuations LCA		1 786 247.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)		26 434 600.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)		86 459 764.25	
Provisions pour fluctuations LAA		16 465 725.00	
Assurance facultative		17 565.15	
Fonds de compensations du renchérissement		6 686 849.25	
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	3	152 993 696.50	153 930 564.50
<b>Autres provisions</b>			
Fonds de rénovation des biens immobiliers		1 431 471.70	
Contributions à la prévention des accidents		596 101.45	
Fonds à disposition		223 783.75	2 251 356.90
			2 258 588.75
<b>Dettes portant intérêts</b>			
		24 787 000.00	25 103 000.00
<b>Engagements résultant d'opérations d'assurances</b>			
	4	6 013 413.45	4 831 793.05
<b>Autres passifs</b>			
Ristournes aux membres		2 541 373.65	3 041 014.50
<b>Autres engagements</b>			
		436 889.20	581 312.35
<b>Passifs de régularisation</b>			
		3 035 857.00	4 026 229.15
<b>Total capitaux étrangers</b>			
		<b>192 059 586.70</b>	<b>193 772 502.30</b>
<b>Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)</b>			
	5	8 000 000.00	8 000 000.00
<b>Réserve légale issue des bénéfices</b>			
	5	4 148 644.60	4 148 644.60
<b>Réserve facultative issue des bénéfices</b>			
		80 187.75	71 470.20
<b>Réserves libres</b>			
	5	70 000.00	50 000.00
<b>Report de bénéfice</b>			
	5	1 470.20	11 408.40
<b>Bénéfice de l'exercice</b>			
	5	8 717.55	10 061.80
<b>Total des capitaux propres</b>			
		<b>12 228 832.35</b>	<b>12 220 114.80</b>
<b>Total du passif</b>			
		<b>204 288 419.05</b>	<b>205 992 617.10</b>

# Compte de résultat 2018

32

En CHF	Annexe	2018	2017
Primes brutes encaissées		38 921 704.80	36 241 641.75
Part réassureurs		-1 375 978.20	-1 359 573.70
<b>Primes pour propre compte</b>		<b>37 545 726.60</b>	<b>34 882 068.05</b>
Modification des reports de primes pour propre compte		9 215.45	-3 852.25
Droits de timbre sur primes		-188 148.25	-189 037.70
<b>Primes gagnées pour propre compte</b>		<b>37 366 793.80</b>	<b>34 689 178.10</b>
Autres recettes des opérations d'assurances		0.00	0.00
<b>Total revenus techniques d'assurances</b>		<b>37 366 793.80</b>	<b>34 689 178.10</b>
Paiements bruts pour sinistres		-25 778 555.25	-24 200 660.10
Part réassureurs		0.00	279 021.60
<b>Paiements pour sinistres, propre compte</b>		<b>-25 778 555.25</b>	<b>-23 921 638.50</b>
Modification des provisions techniques pour propre compte	6	709 689.00	-5 742 794.00
<b>Charges pour sinistres, propre compte</b>		<b>-25 068 866.25</b>	<b>-29 664 432.50</b>
Frais de conclusion et charges administratives		-9 900 722.95	-11 011 827.90
<b>Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte</b>		<b>-9 900 722.95</b>	<b>-11 011 827.90</b>
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte		-1 001 314.40	-277 385.05
<b>Total charges des opérations d'assurances</b>		<b>-35 970 903.60</b>	<b>-40 953 645.45</b>
Produits des placements	7	7 724 775.85	12 991 775.45
Charges des placements	8	-6 909 054.00	-4 664 092.85
<b>Résultat des placements</b>		<b>815 721.85</b>	<b>8 327 682.60</b>
Autres produits financiers		0.00	88 034.35
Autres charges financières		0.00	-103 748.90
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2 211 612.05</b>	<b>2 047 500.70</b>
Autres produits		462 469.20	1 275 935.95
Autres charges		-2 500 000.00	-3 150 000.00
Produits extraordinaires		6 532.45	0.00
Charges extraordinaires		0.00	0.00
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>		<b>180 613.70</b>	<b>173 436.65</b>
Impôts directs		-171 896.15	-163 374.85
<b>Bénéfice de l'exercice après impôts</b>		<b>8 717.55</b>	<b>10 061.80</b>

## Compte des flux de trésorerie

En CHF	2018	2017
Bénéfice de l'exercice	8 717.55	10 061.80
Bénéfices(-)/Pertes réalisés sur:		
Titres	3 247 393.70	-4 404 051.75
Plus-values(-)/Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	385 408.65	344 349.25
Titres	-1 230 688.00	-1 140 073.00
Biens immobiliers	112 000.00	112 000.00
Immobilisations incorporelles	800 865.80	614 228.35
Augmentation/Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	-132 862.50	39 668.05
Autres créances / Autres actifs	-94 481.70	104 515.15
Actifs de régularisation	-107 052.35	150 121.05
Provisions techniques	-936 868.15	5 508 369.60
Provisions non techniques	-7 231.75	186 513.40
Engagements résultant d'opérations d'assurances	1 181 620.40	1 354 378.65
Ristournes aux membres	-499 640.85	-609 482.00
Autres engagements	-144 423.15	-85 844.95
Passifs de régularisation	-990 372.15	-739 246.90
<b>Flux de trésorerie résultant des activités commerciales</b>	<b>1 592 385.50</b>	<b>1 445 506.70</b>
Achat(-)/Vente de:		
Immobilisations corporelles	-15 670.60	-61 491.45
Titres	0.00	2 000 000.00
Biens immobiliers	-340 042.80	-58 824.00
Participations/Prêts	-70 286.10	-160 000.00
Immobilisations incorporelles	-151 509.20	-158 907.65
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement</b>	<b>-577 508.70</b>	<b>1 560 776.90</b>
Hypothèques/Avances	-316 000.00	-316 000.00
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités de financement</b>	<b>-316 000.00</b>	<b>-316 000.00</b>
<b>Variations des liquidités</b>	<b>698 876.80</b>	<b>2 690 283.60</b>
Total liquidités en fin d'année précédente	3 920 063.00	1 229 779.40
Variation des liquidités	698 876.80	2 690 283.60
<b>Total liquidités en fin d'exercice</b>	<b>4 618 939.80</b>	<b>3 920 063.00</b>

# Annexe au 31 décembre 2018

## Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise.

## Biens immobiliers

34 Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

## Titres

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts, compte tenu des obligations techniques et relatives aux autorités de surveillance.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Le cumul des réserves de fluctuation s'élève à CHF 13 946 000 (2017: CHF 13 946 000) et se répartit entre les différentes catégories de placements.

## Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

## Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

## Immobilisations incorporelles

Des immobilisations incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

## L'entreprise

Une société coopérative d'assurance dont le siège est Sihlquai 255, 8005 Zurich, existe sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers depuis 1902. Dans ses activités courantes, l'entreprise recourt à la raison sociale d'Assurance des métiers Suisse (AMS).

## Personnel à plein temps

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l'exercice considéré. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 6 587 960 (2017: CHF 7 578 379).

## Participations

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

**Opérations de leasing**

Il n'existe pas de solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing.

**Engagements**

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2017: absence de dette).

**Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie**

7 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1<sup>er</sup> rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2<sup>e</sup> rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

1 cédule hypothécaire de registre nom. de CHF 4,3 millions en 3<sup>e</sup> rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

1 cédule hypothécaire de registre nom. de CHF 3,6 millions en 2<sup>e</sup> rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

**Passifs éventuels**

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

**Produits et charges exceptionnels, uniques ou apériodiques**

Augmentation des provisions pour fluctuations LAA à la suite de la modification des bases de calcul légales CHF 3 120 000.

**Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:**

à un an: CHF 13,2 millions

entre un et cinq ans: néant

à plus de cinq ans: hypothèque à taux fixe, CHF 11,6 millions, échéance au 20.02.2023

35

**Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration**

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

**Honoraires de l'organe de révision:**

Une somme de CHF 90 165 a rémunéré des prestations en matière de révision (2017: CHF 103 832).

**Événements majeurs postérieurs à la date du bilan**

Aucun événement de ce genre n'est intervenu à notre connaissance.

En CHF

	2018	2017
<b>1 Autres placements de capitaux</b>		
Compte courant	73 169	45 738
Or physique	4 510 635	4 467 861
<b>Autres placements de capitaux</b>	<b>4 583 804</b>	<b>4 513 599</b>
<b>2 Créances résultant d'opérations d'assurances</b>		
Assurés	294 987	173 058
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/Prêts non consolidés	84 458	73 524
<b>Créances résultant d'opérations d'assurances</b>	<b>379 444</b>	<b>246 582</b>

En CHF

<b>3 Provisions techniques 2018</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Part réassureurs</b>	<b>Montant pour propre compte</b>
Reports de primes	1 989 105	0	1 989 105
Assurance accidents privée	2 383 050	0	2 383 050
Assurance choses	849 000	0	849 000
Assurance épidémie	171 600	0	171 600
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	5 093 538	0	5 093 538
Provisions pour fluctuations LCA	1 786 247	0	1 786 247
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 434 600	0	26 434 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	86 459 764	0	86 459 764
Provisions pour fluctuations LAA	16 465 725	0	16 465 725
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 686 849	0	6 686 849
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 656 653	0	4 656 653
<b>Provisions techniques</b>	<b>152 993 697</b>	<b>0</b>	<b>152 993 697</b>

<b>3 Provisions techniques 2017</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Part réassureurs</b>	<b>Montant pour propre compte</b>
Reports de primes	1 979 889	0	1 979 889
Assurance accidents privée	3 274 350	0	3 274 350
Assurance choses	1 289 400	0	1 289 400
Assurance épidémie	25 700	0	25 700
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	4 520 000	0	4 520 000
Provisions pour fluctuations LCA	1 929 150	0	1 929 150
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	27 200 100	0	27 200 100
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 840 009	0	88 840 009
Provisions pour fluctuations LAA	13 201 049	0	13 201 049
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 881 472	0	6 881 472
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 771 880	0	4 771 880
<b>Provisions techniques</b>	<b>153 930 565</b>	<b>0</b>	<b>153 930 565</b>



# Avenir

Pour lire l'avenir, il faut prendre le temps de «feuilleter» le passé et le présent. C'est pourquoi nous proposons des solutions sophistiquées en prise avec notre temps, aujourd'hui comme demain.



# Génération

La performance de la génération de demain commence avec l'esprit pionnier de celle d'hier et avec la clairvoyance de celle d'aujourd'hui. C'est comme cela que, de génération en génération, nous sommes toujours mûrs pour l'avenir.

<b>4 Engagements résultant d'opérations d'assurances</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Assurés (primes payées d'avance)	6 013 413	4 831 793
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/Prêts non consolidés	0	0
<b>Engagements résultant d'opérations d'assurances</b>	<b>6 013 413</b>	<b>4 831 793</b>

<b>5 État des fonds propres 2018</b>	<b>Situation au 31.12.2018</b>	<b>Bénéfice 2018</b>	<b>Répartition du bénéfice 2017</b>	<b>Situation au 31.12.2017</b>
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		20 000	50 000
Report de bénéfice	1 470		-9 938	11 408
Bénéfice de l'exercice	8 717	8 717	0	10 062
<b>Total</b>	<b>12 228 832</b>	<b>8 717</b>	<b>10 062</b>	<b>12 220 115</b>

<b>5 État des fonds propres 2017</b>	<b>Situation au 31.12.2017</b>	<b>Bénéfice 2017</b>	<b>Répartition du bénéfice 2016</b>	<b>Situation au 31.12.2016</b>
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	50 000		50 000	0
Report de bénéfice	11 408		-43 367	54 775
Bénéfice de l'exercice	10 062	10 062	0	6 633
<b>Total</b>	<b>12 220 115</b>	<b>10 062</b>	<b>6 633</b>	<b>12 210 053</b>

<b>6 Modification des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Assurance accidents privée	891 300	269 350
Assurance choses	440 400	-344 200
Assurance épidémie	-145 900	-14 700
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	-573 538	-200 000
Provisions pour fluctuations LCA	142 903	-118 652
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	765 500	-423 500
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	2 193 797	-562 700
Provisions pour fluctuations LAA	-3 120 000	-4 090 000
Assurance facultative	0	0
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	115 227	-258 392
<b>Modification des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>709 689</b>	<b>-5 742 794</b>

En CHF

<b>7 Revenus des placements 2018</b>	<b>Revenus courants</b>	<b>Plus-values/ Bénéfices non réalisés</b>	<b>Bénéfices réalisés</b>	<b>Total</b>
Biens immobiliers	3 872 165	0	0	3 872 165
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 675 849	1 373 922	4 032	3 053 803
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	569 093	31 518	45 095	645 707
Autres placements	140 477	0	0	140 477
<b>Revenus des placements</b>	<b>6 270 209</b>	<b>1 405 440</b>	<b>49 127</b>	<b>7 724 776</b>

<b>7 Revenus des placements 2017</b>	<b>Revenus courants</b>	<b>Plus-values/ Bénéfices non réalisés</b>	<b>Bénéfices réalisés</b>	<b>Total</b>
Biens immobiliers	3 916 973	0	0	3 916 973
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 827 588	1 486 247	359 619	3 673 454
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	413 095	3 717 769	455 724	4 586 587
Autres placements	124 982	669 496	7 658	802 136
<b>Revenus des placements</b>	<b>6 295 264</b>	<b>5 873 512</b>	<b>823 000</b>	<b>12 991 775</b>

<b>8 Charges des placements 2018</b>	<b>Charges</b>	<b>Amortissements et corrections de valeur</b>	<b>Pertes réalisées</b>	<b>Total</b>
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -689 597)	-1 265 835	-112 000	0	-1 377 835
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-397 275	-1 676 028	-264 645	-2 337 948
Prêts	0	0	0	0
Actions	-78 480	-3 075 109	-23 090	-3 176 679
Autres placements	-12 274	-73	-4 245	-16 592
<b>Charges des placements</b>	<b>-1 753 864</b>	<b>-4 863 209</b>	<b>-291 980</b>	<b>-6 909 054</b>

<b>8 Charges des placements 2017</b>	<b>Charges</b>	<b>Amortissements et corrections de valeur</b>	<b>Pertes réalisées</b>	<b>Total</b>
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -702 999)	-1 327 770	-112 000	0	-1 439 770
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-459 978	-1 803 791	-504 679	-2 768 448
Prêts	0	0	0	0
Actions	-67 446	-9 250	0	-76 696
Autres placements	-21 265	-48	-357 866	-379 179
<b>Charges des placements</b>	<b>-1 876 459</b>	<b>-1 925 089</b>	<b>-862 545</b>	<b>-4 664 093</b>

# Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan au 31 décembre 2018

En CHF

2018

2017

**La 117<sup>e</sup> Assemblée générale qui se tiendra le 15 mai 2019 à Zurich aura à disposer du bénéfice/déficit au bilan suivant:**

Bénéfice reporté	1 470.20	11 408.40
Bénéfice/Déficit(-) au cours de l'exercice	8 717.55	10 061.80
<b>Bénéfice/Déficit(-) au bilan</b>	<b>10 187.75</b>	<b>21 470.20</b>

46

**Le conseil d'administration propose à la 117<sup>e</sup> Assemblée générale l'emploi suivant du bénéfice/déficit au bilan:**

Affectation aux réserves libres	0.00	20 000.00
Report au compte nouveau	10 187.75	1 470.20
<b>Bénéfice/Déficit(-) au bilan</b>	<b>10 187.75</b>	<b>21 470.20</b>

# Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA  
Maagplatz 1  
Case postale  
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 285 31 11  
Téléfax: +41 58 285 30 04  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

**la Coopérative des Assurances-Bouchers, Zurich**

Zurich, 26 mars 2019

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative des Assurances-Bouchers, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Rolf Bächler  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Marco Schmid  
Expert-réviseur agréé

## Impressum

Éditeur, concept et illustrations:  
Assurance des métiers Suisse, Zurich

Photos:  
iStock: couverture, couverture intérieure, p. 14/15,  
16/17, 24/25, 26/27, 28/29, 38/39, 40/41, 42/43  
Unsplash: p. 12/13, Cristian Newman  
Alex Ochsner: p. 5, 7, 9

Réalisation:  
Lundeberg, Visuelle Kommunikation, Zurich

Texte et relecture: Helen Gysin, Uster

Traduction: Syntax AG, Thalwil

Lithographie et impression:  
Ast & Fischer AG, Wabern

État: 31 décembre 2018  
Paraît en français et en allemand

© 2019, Assurance des métiers Suisse

## Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle Suisse de la Viande



Association suisse des droguistes



L'association d'optométrie et d'optique



Association des entreprises suisses de services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision



Commerce de sport Suisse



Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie

Assurance des métiers Suisse est une marque de la Coopérative des Assurances-Bouchers.

Assurance des métiers Suisse  
Sihlquai 255, case postale  
8031 Zurich

T 044 267 61 61  
F 044 261 52 02

[info@assurancedesmetiers.ch](mailto:info@assurancedesmetiers.ch)  
[assurancedesmetiers.ch](http://assurancedesmetiers.ch)

